

**Situations : Candidat individuel ayant
une expérience professionnelle
en tant qu'Assistant(e) maternel(le) agréé(e)**

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Numéro d'agrément : (Joindre le justificatif)

**Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite
enfance**

A compléter par le candidat

*Joindre les certificats de travail ou justificatifs d'expérience professionnelle
(durée d'au moins 12 semaines pour l'EP1).*

Nom et adresse de l'employeur ou de la structure	Périodes	Total
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :

Tableau récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel

A compléter par le candidat

*Attester de 4 semaines au moins en EAJE ou en ACM ou école maternelle,
accueillant des enfants de moins de 6 ans pour EP2.*

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Type de structure accueillant des enfants de moins de 6 ans	Période
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

Cadre réservé au CONTRÔLE DE CONFORMITE (cocher la case)	OUI	NON
Certificats de travail de 12 semaines minimum – pour EP1		
Minimum 4 semaines en EAJE ou en ACM ou école maternelle (enfants de moins de 6 ans) - pour EP2		
Candidat individuel : PFMP réalisée après janvier 2016 (3 ans précédent la session d'examen)		

**En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à
présenter l'épreuve correspondante, le diplôme ne lui sera pas délivré.**
**DATE LIMITE DE RETOUR LE 19 AVRIL 2019 PAR RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE
RECEPTION** (cachet de la poste faisant foi). **Joindre les justificatifs** (voir modèle à la disposition des
candidats)